



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COLLEGE MARIE-AMELIE LE FUR - COUBERT

Principal : Mickaël SOIGNEUX

Septembre 2023


**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

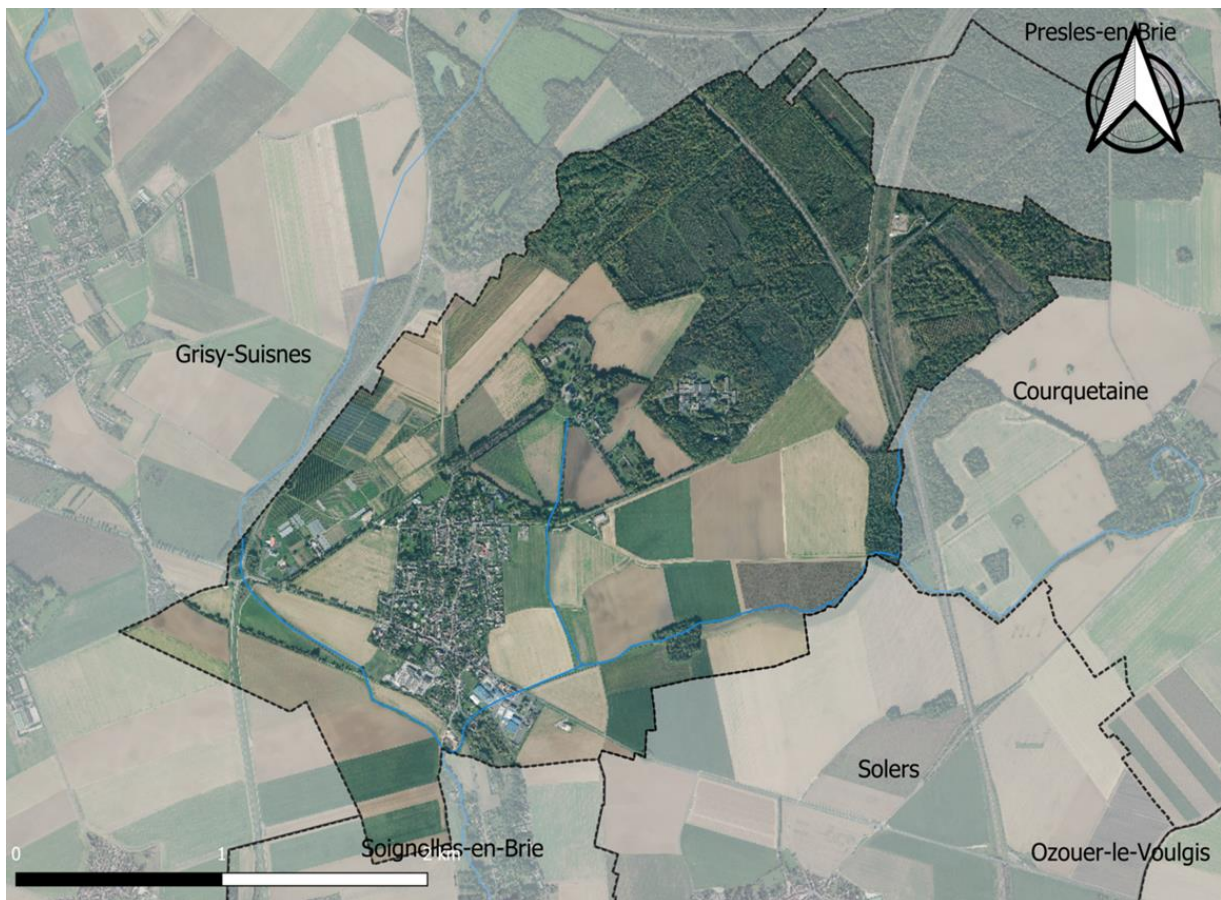
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

ELEMENTS DE CONTEXTE

La commune de Coubert

La commune est située à environ 7,2 kilomètres au sud-est de Brie-Comte-Robert et 17,5 kilomètres par la route au nord de Melun. 1885 habitants recensés en 2020.

Coubert est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'Insee. Elle appartient à l'unité urbaine de Coubert, une agglomération intra-départementale regroupant 3 communes et 5 102 habitants en 2017, dont elle est ville-centre



Vue aérienne de Coubert

La communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux

Créée par arrêté préfectoral du 10 décembre 2016 et applicable le 1er janvier 2017, la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux est composée de 31 communes. Le Châtelet-en-Brie est la plus peuplée.

Les 31 communes ainsi regroupées sont issues de 5 anciennes intercommunalités (Vallées et Châteaux, Gués de l'Yerres, Brie Centrale, Yerres à l'Ancoeur et Pays de Seine).

Réunissant 39 445 habitants sur 366 km², le territoire de la Brie des Rivières et Châteaux s'ancre dans la ruralité, le bien-vivre et l'authenticité. Situé au carrefour de 5 grands pôles seine-et-marnais (Melun, Fontainebleau, Montereau, Brie-Comte-Robert et Nangis), il possède un fort potentiel de développement économique et touristique.

La Brie des Rivières et Châteaux, c'est un environnement privilégié avec un patrimoine paysager et bâti exceptionnel avec le château de Blandy-les-Tours, la collégiale de Champeaux, le chemin des Roses, les Bordes Challonges, le val d'Ancoeur, la vallée Javot...

C'est aussi une situation centrale en Seine-et-Marne, à, moins d'1h de Paris via l'autoroute A5.

Dès 2017, les maires des 31 communes se sont accordés sur l'obligation d'assurer la continuité du service à la population, en particulier pour les structures petites enfance et jeunesse, les aides à domicile et le portage de repas, le transport, le réseau de lecture.

Le siège social de cette nouvelle intercommunalité est situé au 1, rue des Petits Champs, au Châtelet en Brie.

Carte de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux



Le collège Marie-Amélie LE FUR de COUBERT

Les études démographiques réalisées par l'Observatoire départemental ont montré que la commune de Coubert et sa périphérie avaient besoin d'un nouveau collège. En effet, ce nouvel établissement va permettre de rééquilibrer la répartition des effectifs scolaires entre les différents établissements du territoire, notamment en allégeant les collèges Arthur Chaussy à Brie-Comte-Robert, Les Capucins à Melun, Charles Péguy à Verneuil-l'Étang, Marie Laurencin et Gérard Philipe à Ozoir-La-Ferrière.

Le projet

Cet établissement a été édifié par l'agence Riff Architectures au nord de la ville, à proximité de la route départementale 96 et du centre de Réadaptation de Coubert (UGECAM), sur une parcelle d'une surface d'environ 16 000 m².

Le futur collège pourra accueillir à terme près de 600 élèves et comprendra :

- Une demi-pension pouvant accueillir entre 450 et 649 rationnaires,
- Une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) d'une capacité de 96 élèves,
- Une classe Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

En plus d'une demi-pension, une cours de récréation et un préau, le nouveau collège comprend aussi 5 logements de fonction avec leur stationnement privatif et un parking de 50 places réservé au personnel. Le collège est également accessible à pied et à vélo. Des travaux d'aménagement ont été réalisés pour faciliter l'accès au collège avec, autour de l'établissement, une liaison douce piétons/cycles et une gare routière au nord desservant le collège et les futurs équipements sportifs.

Un éco-collège

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale durable afin de limiter l'empreinte carbone du bâtiment et d'offrir une qualité de vie saine et confortable aux élèves, aux enseignants et au personnel éducatif. Optimiser les besoins énergétiques, utiliser des matériaux de construction sains... L'ensemble des travaux réalisés sont conformes à la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) pour limiter l'impact des travaux de construction sur l'environnement.

CHIFFRES-CLÉS

2021 Année du démarrage des travaux (mars), avec une période de préparation de chantier en janvier/février 2021.

24,85 M€ C'est le montant de l'opération, avec une participation du FS2i de 2,2 M€

16 000 m² C'est la superficie totale du collège

Emplacement du nouveau collège de Coubert, au nord de la commune



Au début... un champ... Près de 16 000 m²



Les premières fondations



Un chantier d'envergure...



Les premiers bâtiments sortis de terre...



Un collège flambant neuf dans un cadre agréable...



Un gymnase adossé à l'établissement



Création et aménagements d'équipements sportifs

Pour faire face aux besoins de la population, le Département de Seine-et-Marne a lancé un projet pour la construction d'un nouveau collège sur la commune de COUBERT.



Compte tenu des enjeux pour une partie de son territoire, la communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est engagée par délibération N°2019_80 en date du 26/06/2019 dans la maîtrise d'ouvrage des équipements et aménagements connexes nécessaires au futur collège en question.

Ce projet est décomposé en plusieurs blocs fonctionnels, en plusieurs actions. Les actions constitutives de ce projet sont décrites succinctement ci-après.

Aménagements des espaces

- Parvis
- circulations piétonnes
- voirie d'accès, espaces verts

Viabilisation du collège et des équipements

- réseaux d'énergies et de communication
- réseaux secs et humides
- les raccordements associés

Création d'un parking pour véhicules légers et dépose-minute, avec bornes de recharge pour véhicules électriques

Le parking pour les véhicules légers sera d'une capacité de 57 places et d'un dépose minute de 19 places, y compris 9 emplacements pour recharge de véhicules électriques

Création d'une gare routière

La gare routière sera composée de 6 quais de chargement/ déchargement, d'abris bus et des circulations piétonnes, desservie par la voie d'accès au nord raccordée au giratoire



Création des équipements sportifs nécessaires aux besoins du collège

- Construction d'un gymnase et d'une salle spécialisée
- Création d'un plateau EPS / terrain extérieur
- Création d'aires pour la pratique de l'athlétisme (aire de lancer et pistes de course avec sautoir en longueur)



Concernant le sport, le Nord du territoire de la CC Brie des Rivières et Châteaux connaît de fait un déficit d'équipements publics permettant d'accueillir les associations locales et permettant de diversifier l'offre globale et le panel de pratiques sportives disponibles pour les habitants. Ainsi, le besoin identifié a conduit à la constitution d'un projet de création des équipements sportifs suivants :

- Gymnase et salle spécialisée pour la pratique de sport spécifique,
- Terrain multisports extérieur et polyvalent,
- Equipements pour la pratique de l'athlétisme (pistes de courses, aires de sauts ou lancers).

Biographie de Marie-Amélie LE FUR



Marie-Amélie Le Fur est une athlète handisport française née le 26 septembre 1988 à Vendôme (Loir-et-Cher). Athlète handisport, elle est détentrice de neuf médailles lors des Jeux paralympiques : deux médailles d'argent lors de l'édition de Pékin, trois médailles lors de l'édition de Londres, trois médailles, dont deux en or, lors de l'édition de Rio et une médaille d'argent lors de l'édition de Tokyo. Son palmarès est également complété par douze médailles mondiales, dont quatre titres de championne. Elle est élue en décembre 2018 présidente du Comité paralympique et sportif français.

Elle pratique l'athlétisme depuis l'âge de 6 ans et voulait devenir pompier professionnel¹. Mais à la suite d'un accident routier de scooter, le 31 mars 2004, elle est amputée de la jambe gauche sous le genou trois jours après, les tentatives pour sauver sa jambe n'ayant pas suffi. Elle recommence cependant à courir quatre mois après, jour pour jour, le 31 juillet 2004.

Elle prend contact avec la Fédération Handisport très rapidement après son accident, dans l'optique de reprendre une dynamique positive au sein de sa famille après ce drame l'ayant rendue handicapée. Son besoin de courir ne l'a pas quittée. Cependant, au début, elle ne souhaitait pas se confronter tout de suite avec ses anciens camarades sportifs dans son club de peur du jugement. Elle savait en effet que son état ne lui permettrait pas d'être au même niveau qu'eux.

En raison de son handicap, Marie-Amélie Le Fur, prend part aux épreuves T44 (amputés des membres inférieurs). Lors des championnats du monde paralympiques d'athlétisme 2006, à Assen aux Pays-Bas, elle finit deuxième au saut en longueur, au 100 mètres et au 200 mètres. Aux Jeux paralympiques d'été de 2008, elle remporte deux médailles d'argent sur le 100 mètres et le saut en longueur.

Elle remporte le 100 mètres et le 200 mètres des championnats du monde paralympiques d'athlétisme 2011, à Christchurch en Nouvelle-Zélande. Le 23 juin 2012, elle bat le record du monde féminin handisport en saut en longueur avec une distance de 5,43 mètres. Lors des Jeux paralympiques d'été de 2012 à Londres, elle remporte une médaille de bronze en saut en longueur puis sa première médaille d'or sur 100 mètres (13 s 27) et termine la compétition par une médaille d'argent sur 200 mètres (26 s 76).

Marie-Amélie Le Fur lors des Championnats du monde handisport 2013.

En 2013, elle devient triple vice-championne du monde lors des mondiaux disputés à domicile à Lyon : elle obtient la médaille d'argent sur les 100 mètres, 200 mètres et le saut en longueur. L'année suivante, lors des championnats d'Europe disputés à Swansea, elle remporte le titre du 400 mètres, établissant avec un temps de 61 s 41 un nouveau record mondial et la médaille d'argent du saut en longueur.

Aux Championnats du monde de Doha, le 22 octobre 2015, elle remporte la finale du saut en longueur avec 5,84 mètres, nouveau record du monde mais non homologué à la suite d'un vent trop favorable. Malgré cela, elle bat ce record du monde avec 5,74 mètres en vent régulier. Elle termine ensuite deuxième de la finale du 200 mètres derrière la Néerlandaise Marlou van Rhijn. Le 28 octobre, elle remporte un second titre mondial lors de ces championnats en devenant la première femme sous la minute dans sa catégorie sur 400 mètres avec 59 s 30. Le lendemain, elle s'incline en finale du 100 mètres face à van Rhijn, réalisant 13 s 12 (record de France) derrière le record du monde de la Néerlandaise avec 12 s 80.

Aux Jeux paralympiques de 2016 à Rio de Janeiro, elle décroche trois médailles dont deux médailles d'or, une première en saut en longueur en battant le record du monde (désormais à 5,83 mètres) et une seconde sur 400 mètres également en battant le record du monde (désormais à 59 s 27). La troisième médaille étant en bronze sur 200 mètres.

Elle décide après les Jeux de faire une pause sportive pour se consacrer à la candidature de Paris 2024. Elle a un autre projet, avoir un enfant. Quelques jours avant le terme, elle est victime d'une pré-éclampsie foudroyante, perdant son enfant. Elle se fixe alors l'objectif de participer aux championnats d'Europe disputés en août à Berlin. Elle obtient sa qualification en remportant le titre de championne de France du saut en longueur à Belfort en réussissant 5,29 mètres. Après avoir rempli un rôle de consultante avec France Télévisions lors des championnats d'Europe des valides, elle remporte un nouveau titre européen en s'imposant lors du saut en longueur, où elle établit un nouveau record du monde avec 6,01 mètres.

